



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région Rhône-Alpes



**ÉNERGIE**

**Guide Énergie chez les fleuristes**

**MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER**

# L'ÉNERGIE CHEZ LE FLEURISTE

Une entreprise moyenne  
de fleuriste emploie



**2 ÉQUIVALENTS  
TEMPS PLEIN**

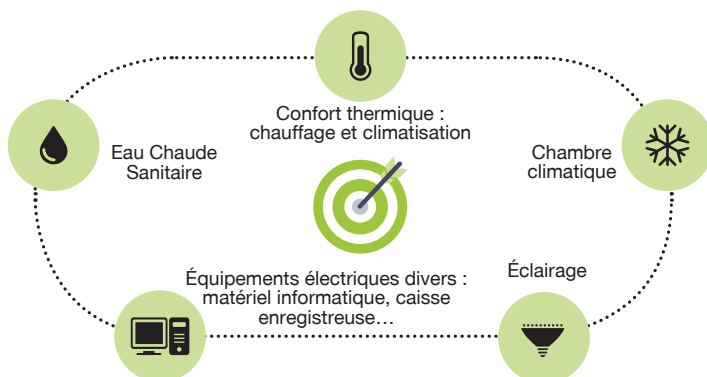


Dans une boutique d'une



**SURFACE COMPRISE  
ENTRE 50 ET 100 M<sup>2</sup>**

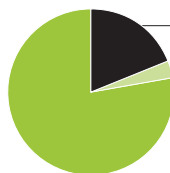
## ■ PRINCIPAUX POSTES DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE



## ■ FOCUS SUR LES CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES



**8 / 10 FLEURISTES**  
utilisent uniquement  
l'énergie électrique



Électricité et gaz :  
19% des entreprises artisanales

Électricité et fioul :  
3% des entreprises artisanales

Électricité uniquement :  
78% des entreprises artisanales



### ■ PUISSANCE SOUSCRITE POUR L'ABONNEMENT ÉLECTRIQUE

- 90 % des fleuristes ont une puissance comprise entre 6 et 18 kVA.



### ■ OPTION HEURES CREUSES (HC)

- 1 fleuriste sur 3 avec option heures creuses

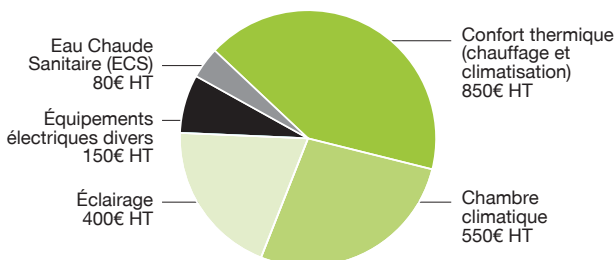
-  $\triangle$  option non rentable dans 70% des entreprises de l'échantillon

- Option non rentable lorsque la consommation en HC est en dessous de 20%.

# COÛTS ET CONSOMMATIONS

## → COÛTS ANNUELS PAR POSTE ÉNERGÉTIQUE

Coût moyen et répartition pour une entreprise fleuriste de 2 équivalents temps plein avec la seule énergie électrique.



Ces données ont été obtenues lors des Visites Énergie réalisées chez 91 fleuristes de la région, hors poste transport. Les valeurs et chiffres présentés sont des moyennes à prendre à titre indicatif ; une étude plus approfondie des consommations énergétiques est nécessaire avant toute action.



## 2000 € / AN D'ÉNERGIE

Pour une entreprise moyenne, l'énergie coûte plus de 2000€ HT/an.

## → CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

**Avec votre surface et/ou votre Chiffre d'affaires, positionnez-vous sur une consommation moyenne d'énergie ?**



### Selon votre surface

Surface (m <sup>2</sup> )	Consommation (kWh/an)*
40	6 000
50	8 000
60	10 000
70	13 000
80	15 000
100	19 000
130	26 000

\*Valeurs moyennes arrondies






### Selon votre chiffre d'affaires (CA)

CA (€)	Consommation (kWh/an)*
50 000	4 000
100 000	9 000
150 000	13 000
200 000	17 000
300 000	26 000
500 000	43 000

\*Valeurs moyennes arrondies

# PRÉCONISATIONS

**De la plus simple à la plus coûteuse, de nombreuses actions sont possibles pour maîtriser et réduire vos consommations.**

	Peu d'investissement	Investissements plus importants
 <p><b>Confort thermique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimisation du réglage des températures (-1°C = -7% de consommation)</li> <li>Système de régulation programmable</li> <li>Entretien du système de chauffage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de rafraîchissement/ chauffage performant (technologie Inverter)</li> <li>Isolation du bâtiment</li> <li>Réorganisation de la boutique (éloigner les groupes froids des chauffages)</li> </ul>
 <p><b>Chambre climatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien du groupe froid</li> <li>Vérification de l'étanchéité de la porte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre climatique plus performante</li> </ul>
 <p><b>Éclairage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lumière naturelle à privilégier</li> <li>Gain de lumière : dépoussiérage régulier des luminaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rénovation du magasin :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- système d'éclairage complet (Fluocompactes, iodure métallique, LED , tubes fluorescents T5, etc.)</li> <li>- utilisation de réflecteurs efficaces</li> </ul> </li> </ul>

Attention : Pour réaliser des économies, adaptez l'abonnement (Puissance souscrite, HC) aux besoins réels de l'entreprise après avoir engagé des réductions de consommations.

## ÉCLAIRAGE NOCTURNE ARRÊTÉ DU 25 JANVIER 2013

Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation de ces locaux.

Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux si celle-ci intervient plus tardivement.

Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt.



# FOCUS SUR DEUX POSTES ÉNERGÉTIQUES



## CHAMBRE CLIMATIQUE

### → LES +

- Conserve 80% des productions florales pendant 3 jours (moins de pertes)
- Ne bloque pas le métabolisme des fleurs

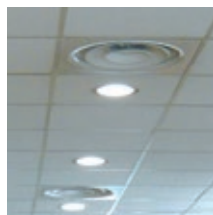
- Présente dans 1 entreprise sur 2
- Puissance : 250 à 1500 W
- Différente d'une chambre froide qui crée un choc thermique pour les plantes
- Alternatives : cave, boutique climatisée

### → ATTENTION

- Nécessite un investissement et de la place
- Peut entraîner une augmentation de la puissance souscrite



## ÉCLAIRAGE



Les solutions techniques à privilégier sont :

- les **tubes fluorescents T5** à ballasts électroniques
- les ampoules **fluocompactes**

- les ampoules à **iodures métalliques**
- les **LED**.

Ces technologies ont une durée de vie plus longue, elles consomment moins d'énergie et émettent moins de chaleur que les halogènes.

Les éclairages d'accentuation, pour mettre en valeur bouquets, plantes et fleurs, doivent être au moins 4 fois plus importants que **l'éclairage général** (en lux).

- Les luminaires équipés de **réflecteurs aluminiums** émettent 25% de lumière en plus.

- L'indice de rendu de couleur (IRC) et les températures de couleur sont des paramètres dans le choix des éclairages. Pour la mise en valeur de vos produits :

- IRC doit être **supérieur à 80%**.

- Température de **couleurs neutres** : 4000 K, compte tenu du grand éventail de couleurs des fleurs et plantes.

- A noter, pour mettre en valeur :

- les couleurs jaune, rose, rouge < 3000 K (températures de couleurs chaudes)

- les couleurs bleu, blanche, verte > 5000 K (températures de couleurs froides).

### → REMARQUES

- L'optimisation qualitative et quantitative de l'éclairage n'est possible qu'avec des **équipements de qualité**
- Le nettoyage des vitres des luminaires permet un **gain de lumière** non négligeable
- Pour limiter les effets du rayonnement infrarouge, **éloigner les fleurs et plantes** des lampes

# M. THOMAS PARRIAUT, FLEURISTE À GRENOBLE

*a engagé des actions suite à la Visite Énergie réalisée par la CMA dans son entreprise*

“



« La visite énergie m'a permis de mieux prendre conscience de **l'augmentation du prix de l'énergie** et montré qu'il était possible d'agir concrètement pour réduire le montant de mes factures d'énergie. [...]

Je souhaitais rénover mon magasin mais il me manquait des éléments pour faire aboutir mon projet. La visite énergie m'a apporté des réponses. Elle a renforcé mon projet et permis de mener à bien cette **rénovation de manière plus rapide et plus efficace**.

## Des actions mises en œuvre ?

Mon abonnement électrique n'était **pas adapté** à ma situation. En arrêtant l'option heures creuses et en réduisant la puissance souscrite, ma facture d'électricité a **diminué** de 600€ HT/an.

J'ai remplacé les éclairages halogènes par des iodures métalliques et des LED. Ces éclairages sont moins consommateurs et mettent en valeur les plantes et les fleurs.

L'ancien système de chauffage/rafraîchissement tombait régulièrement en panne, il a été remplacé par un système

plus récent. Cela m'a permis de ne **plus perdre de temps et d'argent** dans les réparations à répétition.

## Impacts sur votre activité ?

Depuis les travaux, il y a une **hausse régulière de la fréquentation de la clientèle**. Les retours sont très positifs : le magasin est plus clair, semble plus grand et les produits sont plus visibles. [...] En outre cela a insufflé une nouvelle dynamique d'équipe.

## Quelques conseils énergétiques pour vos confrères ?

N'hésitez pas à faire appel à la CMA pour bénéficier d'une visite énergie. En consacrant 2 heures au chargé de mission de la CMA, on a un bilan précis et des conseils concrets pour des économies d'énergie. De plus les conseils sont neutres et l'entreprise est libre de mener les actions.

Enfin, le coût de cette prestation étant **entièrement pris en charge par la CMA**, l'ADEME et la Région Rhône-Alpes, on aurait tort de s'en priver. »

”



## Action « Consommations Maîtrisées dans l'Artisanat »



Cette étude chez les fleuristes s'inscrit dans le cadre d'un programme énergie engagé depuis 2008 par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), avec le soutien de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes.

Cette action se traduit par une prestation individuelle, **gratuite**, la « Visite énergie » ou « Audit énergie » qui passe en revue les grands postes de consommation d'énergie de votre entreprise afin de réaliser un bilan et de définir les actions permettant d'optimiser votre consommation et d'en diminuer les coûts.



**Visite  
de votre site**



**Rédaction  
d'un rapport**



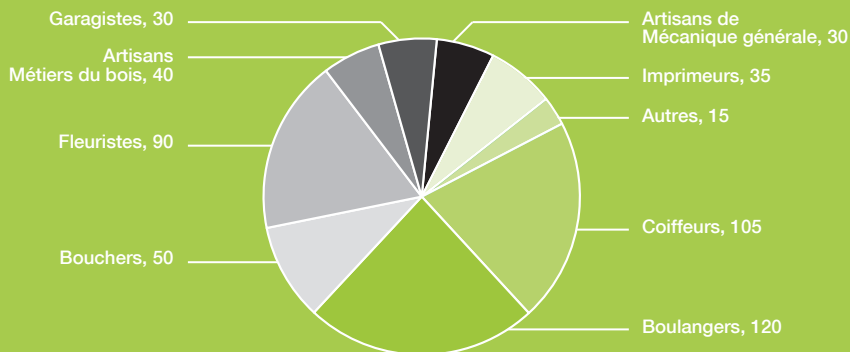
**Plan  
d'actions**



**Suivi  
à 1 an**

### Les Visites Énergie :

- Plus de 500 visites chez les artisans rhônalpins par les conseillers environnement des CMA.
- Plus de 2500 préconisations... allant du bon geste à l'investissement sur du matériel sobre pour une meilleure maîtrise des consommations.



*Vous avez des questions ou souhaitez des conseils sur vos consommations d'énergie, n'hésitez pas à contacter la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département !*

## Vos contacts dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

### → CMA de l'Ain

Sébastien ASTIER  
Tél. **04 74 47 49 42**  
s.astier@cma-ain.fr

### → CMA de l'Isère

Guillaume DORE  
Tél. **04 76 70 82 44**  
guillaume.dore@cma-isere.fr

### → CMA du Rhône

Axel GUILLIEN  
Tél. **04 72 43 43 49**  
a.guillien@cma-lyon.fr

### → CMA de l'Ardèche

Virginie RIANDEY  
Tél. **04 75 07 54 10**  
v.riandey@cma-ardeche.fr

### → CMA de la Loire

Marine BERTHOLOM  
Tél. **04 26 03 06 62**  
marine.bertholom@cma-loire.fr

### → CMA de Savoie

Nicolas CHATON  
Tél. **04 79 69 90 11**  
n.chaton@cma-savoie.fr

### → CMA de la Drôme

Patricia CHAMBONCEL  
Tél. **04 75 48 72 44**  
p.chamboncel@cma-drome.fr

### → Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes

Laurent CAVEROT  
Tél. **04 72 44 15 61**  
caverot@crm-rhonealpes.fr

→ AVEC LE SOUTIEN ET DANS LE CADRE DE :

